

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 38 (1909)
Heft: 16

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII

K. GRUNHOLZER : **Sur la Montagne**, sept mélodies pour voix moyennes avec accompagnement de piano. — Lausanne, Foetisch, frères (S. A.), éditeurs. — Prix : 2 fr.

Nous sommes heureux d'annoncer la 7^{me} édition de ce charmant recueil; voilà qui en dit plus sur son succès que bien des louanges. Cette faveur s'explique d'abord par la renommée de l'auteur, l'un des plus estimés parmi les musiciens de la Suisse romande; ensuite par l'heureux éclectisme apporté à l'élaboration de l'ouvrage, où sont groupées sept mélodies au charme agreste et rustique.

Sur la Montagne est, par excellence, l'album qu'il faut prendre avec soi, en ces temps de villégiature, pour chanter l'alpe et ses chalets. Il sera précieux et utile en toute occasion.

Chronique scolaire

Confédération. — Le Département fédéral de l'Intérieur publie les résultats des examens des recrues en 1908. Comme toujours, on constate des fluctuations souvent imprévues, dont la cause n'est pas toujours facile à déterminer.

Nous donnons ici les résultats par ordre des cantons, et, en regard, le rang occupé par les cantons aux examens de 1907.

1908		1907
<i>Rang.</i>	<i>Note.</i>	<i>Rang.</i>
1. Obwald	6.36	1. Bâle-Ville.
2. Genève	6.52	2. Genève.
3. Bâle-Ville	6.64	3. Zurich.
4. Zurich	6.79	4. Obwald.
5. Nidwald	7.02	5. Glaris.
6. Zoug	7.02	6. Fribourg (7.01).
7. Vaud	7.04	7. Zoug.
8. Valais	7.07	8. Thurgovie.
9. Schaffhouse	7.12	» Neuchâtel.
10. Thurgovie	7.14	10. Vaud.
11. Glaris	7.21	11. Argovie.
12. Neuchâtel	7.24	12. Bâle-Campagne.
13. Argovie	7.34	13. Schaffhouse.
14. Lucerne	7.42	14. Berne
15. Berne	7.44	15. Appenzell Ext.
16. Soleure	7.48	16. Nidwald.

up.

1908		1907
<i>Rang.</i>	<i>Note.</i>	<i>Rang.</i>
7. <i>Fribourg</i>	7.52	17. Soleure.
8. <i>Bâle-Camp.</i>	7.53	18. Saint-Gall.
19. Saint-Gall	7.67	19. Lucerne.
20. Grisons	7.96	20. Valais.
21. Appenzell Ext.	8.—	21. Schwyz.
22. Tessin	8.42	22. Grisons.
23. Schwyz	8.54	23. Tessin.
24. Uri	8.86	24. Uri.
25. Appenzell Int.	8.91	25. Appenzell Int.
Moyenne générale	7.35	Moyenne génér. 7.32

Fribourg. — Dimanche, 26 septembre, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle école de Marsens. La cérémonie a été présidée par M. Python, directeur de l'Instruction publique. M. Magnin, rév. doyen, a béni le bâtiment.

Les salles de classe sont spacieuses, bien aérées et parfaitement orientées. On a complimenté M. Andrey, architecte, qui a fort heureusement résolu le problème d'ériger un bâtiment spécial pour les salles de classe, contigu à la vieille maison d'école de Marsens, qui sera désormais affectée au logement du personnel enseignant. Les deux constructions forment un tout harmonique et du plus bel aspect.

— Le Conseil d'Etat a autorisé la commune de Treyvaux à contracter un emprunt de 70 000 fr. pour la construction d'un nouveau bâtiment d'école.

Nominations. — Dans différentes séances des mois de septembre et octobre, le Conseil d'Etat a nommé :

M^{lle} Fontaine, Emilie, à Praroman, institutrice à l'école supérieure des filles de Vuadens. — M^{lle} Bosson, Marie, à Prayoud, institutrice à l'école des filles d'Echarlens. — M^{lle} Hermann, Léonie, à Montévraz, institutrice à l'école des filles de Noréaz. — M^{lle} Pinaton, Cécile, à Bulle, institutrice aux écoles de Bulle. — M^{me} Plancherel, Anna, à Château-d'Œx, institutrice à l'école des filles de Montbovon. — M^{lle} Soussens, Joséphine, aux Friques, institutrice à l'école mixte de Blessens. — M. Brasey, Alfred, à Font, instituteur à l'école moyenne des garçons d'Estavayer-le-Lac. — M. Delabays, Fidèle, à Mâssonens, instituteur à l'école mixte de Lussy. — M. Fracheboud, Placide, à Villaraboud, instituteur à l'école mixte de Villaraboud. — M. Grognez, Alfred, à Forel, instituteur à l'école mixte des Friques. — M. Pillonel, Léon, à Châtonnaye, instituteur à l'école des garçons d'Estavayer-le-Gibloux. —

er, M

M. Pythoud, Amédée, à Torny-le-Grand, instituteur à l'école des garçons de Montbovon. — M. Rossier, Paul, à Chapelle (gaillane), instituteur à l'école des garçons de Vuisternens-dev.-Romont. — M. Helfer, Max, à Berg, instituteur aux écoles libres publiques de Fribourg. — M^{lle} Blanche Villard, à Fribourg, institutrice aux écoles françaises de la même ville. — M^{lle} Louise Brügger, à Brunisried, institutrice aux écoles primaires allemandes de la même ville.

— *Brevet de capacité.* — Aux examens qui ont eu lieu les 16, 17 et 18 septembre, M. Berset, Jules, de Villarsiviriaux, et M. Joseph Tinguely, de La Roche, à Ependes, ont obtenus un brevet de capacité du III^{me} degré.

Dans la même session, 24 instituteurs et institutrices ont passé avec succès les examens pour le renouvellement de leur brevet. Sur ce nombre ont mérité le certificat d'aptitude pédagogique :

M. Bertschy, Charles, à Charmey. — M. Bondallaz, Gabriel, à Cutterwyl. — M. Plancherel, Joseph, à Semsales. — M. Rey, Charles, à Cottens. — M^{lle} Francey, Marie-Séraphine, à Semsales. — M^{lle} Gaudard, Léonie, à Bulle. — M^{lle} Gremaud, Alfrède, à Estavayer-le-Lac. — M^{lle} Maggi, Marie-Cécile, à Domdidier. — M^{lle} Plancherel, Claire, à Fribourg. — M^{lle} Vionnet, Agnès, d'Attalens, à Delémont. — M^{lle} Werner, Paula, à Léchelles.

France. — Une lettre de M. Julien Boitel, Directeur de l'Ecole Turgot, à Paris, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, nous apprend que l'enseignement de la sténographie et de la dactylographie va être obligatoire en France, dans toutes les écoles primaires supérieures de garçons et, probablement aussi, dans toutes les écoles primaires supérieures de filles. Cet enseignement pourra être inauguré au mois d'octobre prochain, et il sera rigoureusement obligatoire à partir d'octobre 1910. Jusque là, on doit former des professeurs ou en trouver qui soient déjà formés.

Depuis plusieurs années, avec l'approbation de M. le Directeur de l'enseignement primaire, M. Boitel a fait enseigner la sténographie dans toutes les divisions de l'Ecole Turgot, à titre d'essai. Le succès de celui-ci, intelligemment encouragé par lui, ayant dépassé toutes ses espérances, M. Boitel dit se réjouir d'avance de la nouvelle *réforme si utile* pour les élèves.

« Ce que nous voulons avant tout à l'école primaire supérieure, ajoute-t-il, c'est que nos élèves acquièrent une bonne

ans
e » méthode de travail, que, pour la dactylographie en particulier, ils évitent surtout de contracter des habitudes vicieuses. On se corrige difficilement dans la suite. Plus tard, quand ils seront dans la pratique, ils gagneront rapidement la vitesse désirable ». Celle-ci, d'ailleurs, doit toujours être subordonnée à la bienfacture parfaitement conciliable avec elle, moyennant une bonne méthode bien conservée.

L'enseignement qui va être donné en France est depuis longtemps donné en Amérique, en Angleterre, en Danemark, en Suède, en Norvège, dans la plupart des Etats de l'Allemagne, etc. La Belgique, et surtout le Canada, ont aussi devancé la France à cet égard, et l'Espagne sait pourvoir, elle aussi, à la formation de professeurs de sténographie et de dactylographie.

Malheureusement, il est rare que cette formation soit bonne, parce qu'elle est généralement confiée à des empiriques.

La chanson du vent.

Quand vient la saison printanière,
La brise près de la rivière
Berce les oiseaux dans leurs nids;
Aux premiers rayons attiédís
Les petites fleurs sont écloses.
En passant fôlatre et joyeux
Avec des mots mystérieux
Le vent cause.

Bientôt le soleil sur la plaine
A mûri la moisson prochaine;
Sur le vieux banc, les travailleurs
Se reposent de leurs labeurs
Et causent dans la nuit tombante;
En courbant les épis dorés
Et les grandes herbes des prés
Le vent chante.

Mais aux jours sombres de l'automne,
De sa voix triste et monotone,
Lorsque les bûcherons hardis
Vont chaque jour de leur logis